

DIJON

métropole

LE MAGAZINE D'INFORMATION • PRINTEMPS 2021

#55

grand angle

HYDROGÈNE, L'ÉNERGIE DU FUTUR



ÉCONOMIE

COMMENT LA MÉTROPOLE
ACCOMPAGNE
LES CHEFS D'ENTREPRISE

RESSOURCES NATURELLES

UNE GESTION MAÎTRISÉE
ET TRANSPARENTE DE L'EAU

metropole-dijon.fr

Sommaire

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE DIJON MÉTROPOLE

BUDGET 2021
LA MÉTROPOLE CONTINUE
D'INVESTIR POUR VOUS

04



ÉCONOMIE
COMMENT LA MÉTROPOLE
ACCOMPAGNE
LES CHEFS D'ENTREPRISE

08



GRAND ANGLE
HYDROGÈNE,
L'ÉNERGIE DU FUTUR

12



RESSOURCES NATURELLES
UNE GESTION MAÎTRISÉE
ET TRANSPARENTE DE L'EAU

22



TRANSPORTS
DOMICILE-TRAVAIL :
LA MÉTROPOLE ACCOMPAGNE
LES ENTREPRISES

26



TERRITOIRES D'INNOVATION
CREUSER LA QUALITÉ DES SOLS

30



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MUSIQUE
DONNE LE LA

32



Directeur de la publication François Rebsamen
Directeurs de la rédaction Isabelle Elzière, Marc Farré
Directrice adjointe de la rédaction Chrystel Skowron
Coordination Aude Moulin
Secrétaire de rédaction Camille Soligo
Rédacteurs Hélène Darbot, Agence 24, Patrice Bouillot,
Hello RP, Aurélien Genest, Patrick Lebas, Théo Fracchiolla

Design et réalisation tempsRéel, dijon
Crédits photos Dijon métropole - Couverture, p 12-13, p 14, p 15, p 28-29, p 32-33, crédits Vincent Arbelet - p 4, crédit Mathieu Cellard - p 9, p 18, p 34 crédits Jonas Jacquet - p 19, p 20-21, p 35, crédits François Weckerle - p 22-23, crédits Julien Piffaut, Christophe Fouquin - p 26, crédit CPage / Synergies - p 27, crédit Béricap
Impression AG ROTO - 02 33 85 10 10 - Distribution Adrexo - Tiré à 140 000 exemplaires
Dépôt ISSN 2609-2166 Dépôt légal 03-2021
DIJON MÉTROPOLE 40, avenue du Drapeau - 21000 Dijon - 03 80 50 35 35



par **FRANÇOIS REBSAMEN**,
président de Dijon métropole,
maire de Dijon

DIJON MÉTROPOLE, PRÉSENT ET FUTUR

La crise sanitaire n'est pas terminée et nous restons mobilisés pour soutenir tous ceux qui en ont besoin. Parallèlement, les élus métropolitains travaillent sur de nombreux sujets et mettent en œuvre de nouvelles réalisations. Ainsi sommes-nous en train de donner un grand coup d'accélérateur à d'importants projets engageants pour la transition écologique de la métropole.

Après le tramway – l'un des plus performants de France –, après le réseau de chaleur urbain, les pistes cyclables, la limitation, récupération et le tri des déchets, la protection de la biodiversité, la maîtrise de l'étalement urbain, la surveillance de la qualité de l'air, nous entrons dans le premier chapitre de l'ère de l'hydrogène. Cette énergie verte, que nous produirons localement à partir des déchets ménagers, remplacera bientôt le gasoil.

En matière d'énergie, nous accélérons l'équipement de l'éclairage public en ampoules à Led sur tout le territoire, avec le projet OnDijon. L'enjeu d'économies d'énergie est énorme.

La préservation des ressources naturelles nous mobilise également. Dijon métropole est ainsi l'une des premières collectivités françaises à piéger tous les microplastiques pour empêcher leur rejet dans la mer et la pollution des fleuves, des rivières et des nappes. À partir d'avril, Odivia, la nouvelle Société d'économie mixte que nous avons créée, sera en charge de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement pour les trois quarts des habitants de la métropole. Le choix d'un modèle de Société d'économie mixte vise à impliquer davantage notre collectivité publique sur le sujet de l'eau en tant que bien commun. Avec ce nouveau modèle, Dijon métropole renforce sa maîtrise et son contrôle des services publics de l'eau.

Nous lançons enfin la construction d'un nouveau centre de tri des déchets, prêt à recevoir ceux générés par les communes d'une très grande partie de la Côte-d'Or, par l'intermédiaire des communautés de communes avec lesquelles nous avons une entente.

L'énergie, l'eau, les déchets sont de très grands enjeux et c'est avec une âme de pionniers que nous continuons à innover dans ces domaines, au service de tous les habitants de la métropole. Cette âme de pionniers nous relie à la jeunesse et en particulier aux 40 000 étudiants de la métropole. C'est pour eux que nous agissons, pour éclairer leur avenir sur une planète préservée. Ils sont particulièrement éprouvés, financièrement mais aussi moralement par la crise de la Covid. Logement, soutien psychologique, soins de première nécessité, distribution de repas : c'est en leur faveur que, sans attendre, la métropole a voté un plan de soutien de 200 000 € pour lutter contre leur précarité et les soutenir dans ce moment si important et difficile de leur vie.

La métropole continue d'investir pour vous

Le budget 2021 a été adopté en février dernier. La métropole investit dans le développement économique, l'innovation et l'enseignement supérieur, tout en renforçant son action sociale et solidaire ainsi que son exemplarité écologique. La collectivité peut compter sur une situation financière solide pour répondre à l'impact de la crise sanitaire et maintenir un niveau d'investissement fort, plus élevé qu'en 2020 sans augmenter les taux d'imposition.

Budget de la métropole
investissement et fonctionnement

338,9
millions d'euros,

337,6 millions en 2020

Un effort d'investissement soutenu de

65,07
millions d'euros,

63,25 millions en 2020

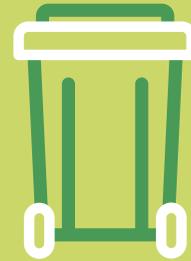
0%

d'augmentation d'impôts



Retrouvez le débat d'orientation budgétaire et le budget primitif sur metropole-dijon.fr/Dijon-metropole/Le-budget-metropolitain

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS



Acquisition des véhicules de collecte à l'hydrogène, entretien et travaux liés au renouvellement de l'usine d'incinération, réhabilitation paysagère du site de la décharge...

9,20 €

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN



Entretien et modernisation des équipements sportifs métropolitains (piscine Olympique, complexe sportif de Saint-Apollinaire, stade Gaston-Gérard et stade Colette-Besson).

1,60 €

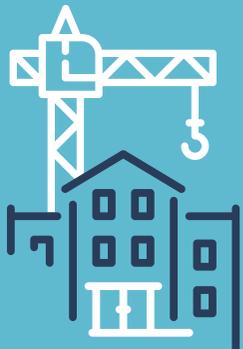
GESTION DE L'ESPACE PUBLIC



30,40 €

Développement des modes de déplacements doux, aménagement et entretien de la voirie, projet OnDijon de gestion connectée de l'espace public, récupération des eaux pluviales...

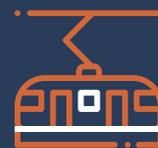
HABITAT, LOGEMENT SOCIAL, RÉNOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS, POLITIQUES DE LA VILLE, URBANISME



32,70 €

Soutien au développement de l'offre nouvelle de logements accessibles à tous et à la réhabilitation thermique de logements à loyers modérés, mise en œuvre du nouveau Programme national de rénovation urbaine, amélioration de l'habitat privé dans le cadre du Programme local de l'habitat, reconquête du parc privé ancien...

TRANSPORTS PUBLICS URBAINS



7,90 €

Acquisition des premiers bus roulant à l'hydrogène, renouvellement des systèmes de communication du réseau Divia, aménagement des arrêts de bus, travaux sur le tracé du tramway et le centre de maintenance...

RÉPARTITION DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

2021

POUR 100 € DÉPENSÉS

AUTRES INVESTISSEMENTS

3,20 €

Maintenance des équipements métropolitains, renouvellement du parc et des licences informatiques...



EAU ET ASSAINISSEMENT

Réhabilitation, extension et contrôle des réseaux d'eau potable et d'assainissement.



2,40 €

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



12,10 €

Achèvement de la construction du campus métropolitain, soutien aux étudiants de l'université de Bourgogne, à l'antenne dijonnaise de Sciences Po Paris, à l'École supérieure appliquée au design et au digital (Esadd) et aux entreprises frappées par la crise du Covid avec la création du Fonds de relance économique métropolitain en coordination avec la Région, aide à l'immobilier d'entreprise, projet de renaissance du vignoble dijonnais, développement du technopôle Agronov à Bretenière...



FUNÉRAIRE CRÉMATORIUM ET CIMETIÈRE



0,50 €

Amélioration des conditions d'accueil, construction d'une nouvelle salle de convivialité modulable à disposition des familles et réaménagement des espaces dédiés à la réception du public dans les locaux actuels.

Rencontres



LUCILE DAROSEY

CHEFFE PÂTISSIÈRE DU RESTAURANT ÉTOILÉ
LOISEAU DES DUCS, DIJON

Gourmands jeux de textures

Elle fait partie de nos talents régionaux et de ceux de la pâtisserie française. Lucile Darosey remporte le trophée Duval-Leroy du meilleur dessert en 2010 et reçoit, en 2019, le prix Passion Dessert du Guide Michelin. Comme Louis-Philippe Vigilant, son compagnon et chef du restaurant Loiseau des Ducs, Lucile Darosey a fait ses gammes au Relais Bernard-Loiseau à Saulieu. Après quatre années passées dans la pâtisserie de la maison mère, Lucile travaille dans de grandes maisons étoilées et revient à Dijon en 2013 pour l'ouverture du restaurant Loiseau des Ducs. Un an plus tard, l'établissement obtient une étoile au Guide Michelin. Dans la confection de ses desserts, la jeune femme porte une attention particulière aux jeux des textures. Elle crée ses douceurs à partir d'un produit phare, « dont le goût doit être dominant, compréhensible dès la première bouchée ». Peu de sucre, des goûts francs et des produits exceptionnels, locaux dès que possible. « Il n'y a pas un chemin type pour créer », estime la cheffe pâtissière, qui puise aussi son inspiration dans les parfums de son enfance. Alors que les restaurants sont fermés, Lucile Darosey attend avec impatience la réouverture de son établissement.



bernard-loiseau.com



CARLOS LIGUORI

FONDATEUR ET DIRIGEANT D'INTEGRAL FOODS
CHEF DE LA BRIGADE DES ÉPICES, SAINT-APOLLINAIRE

Des épices d'exception

Les épices, Carlos Liguori est tombé dedans quand il était petit. « Mon père a lancé l'aventure en 1965 et j'ai repris le flambeau dans les années 1990. » Voyager, explorer, créer et importer des épices devient l'une des raisons de vivre de ce Brésilien d'origine installé à Dijon depuis 2014. « Mes projets ont reçu un accueil formidable », raconte-t-il. Avec sa brigade, il sélectionne des épices de grande qualité auprès des producteurs. Carlos Liguori mise sur les épices du Brésil, dont le climat et les terres d'Amazonie sont idéaux pour la culture du poivre notamment, sur celles d'Inde et sur les paprikas de Hongrie. Il invente à Saint-Apollinaire les Sauces de la Brigade, une base de sauce sèche destinée aux professionnels de la restauration. Certains mélanges sont élaborés spécialement pour la cuisine centrale de Dijon, qui prépare les repas servis dans les restaurants scolaires. Les particuliers trouveront quant à eux leur bonheur parmi un large choix de produits : de l'huile de Paprika, du cocum, idéal pour les bouillons, au piment de Baniwa pour les marinades, salades, desserts et chocolats.



labrigadedeseepices.fr

Alors que les travaux de la Cité internationale de la gastronomie et du vin vont bon train, l'identité gourmande de la métropole creuse son sillon. Produits du terroir de qualité, savoir-faire authentiques, esprit d'entreprise : les ingrédients de la passion culinaire font recette.



SOPHIE COLOMBO

TRAITEUR CÔTÉ COLOMBO, AHUY ET DIJON

Du "fait maison" à votre table

Sophie Colombo et son mari et cuisinier Florent Colombo souhaitaient donner un nouvel élan à leur cuisine. Propriétaire du restaurant Colombo à Ahuy, le couple a ouvert le stand Côté Colombo sous les Halles centrales de Dijon en octobre 2020. Les plats à emporter sont élaborés avec des produits frais et locaux issus de circuits courts. Salades, terrines, pâtés en croûte, viandes, tout est confectionné dans les cuisines de leur restaurant. C'est ici que se jouent depuis 25 ans les racines bourguignonnes de l'entreprise familiale, qui mise sur une cuisine généreuse, naturelle et sincère. Pour mettre en avant les produits de la région, Côté Colombo propose un rayon épicerie avec, notamment, des miels, des confitures et des farines produits dans la métropole.



cotecolombo.fr



CHRISTOPHE TASSAN

FONDATEUR ET DIRIGEANT DE SOCRATE DRINKS, DIJON

Une idée pétillante

Christophe Tassan, amateur de culture anglo-saxonne, a vécu au Canada. De retour en France et « accroc » à la ginger beer (bière aromatisée au gingembre sans alcool), il en importe d'abord avant d'en produire de façon artisanale dans son bar galerie L'Alchimia, rue Auguste Comte à Dijon. En 2018, Christophe Tassan vend son établissement et crée l'entreprise Socrate, une marque de boissons biologiques sans alcool, produites dans la région dijonnaise et distribuées dans les cafés, restaurants et épiceries locales. Socrate Ginger Beer, première référence de la gamme, est disponible depuis août 2020. Avec son format et son bouchon à vis, la ginger beer dijonnaise a déjà séduit plusieurs responsables de bar. Le gingembre biologique est importé d'une coopérative de producteurs du Pérou. Son jus est fraîchement extrait par les étudiants à la Halle Technologique de Plombières-lès-Dijon tandis que la production de sirop et la mise en bouteille sont réalisées à Besançon. Une seconde référence de la gamme, Socrate Royal Ginger Beer, est commercialisée depuis le mois de mars. Avec une touche de cassis *made in Bourgogne*. Tout ce que l'on aime !



socrate-drinks.fr

ÉCONOMIE

Comment la métropole accompagne les chefs d'entreprise

Plus d'un an après le début de la pandémie, les entreprises sont nombreuses à souffrir des conséquences de la Covid et des mesures de restriction qui s'imposent. Le Fonds de relance métropolitain mis en place dès le printemps 2020 est là pour les accompagner. Plus de 150 entreprises en ont déjà bénéficié. Parmi les 22 métropoles de France, Dijon fait figure d'exemple pour s'être mobilisée le plus rapidement et le plus fortement.

« **P**récieuse. » C'est ainsi que Dominique Winkelmann, gérant de l'hôtel Castel Burgond à Daix, qualifie l'aide financière apportée par la métropole pour régler ses loyers impayés. Face à l'absence de perspective de reprise, Dominique Winkelmann reste positif et réalise des travaux pour accueillir plus confortablement les visiteurs à la réouverture. « Nous gardons la tête hors de l'eau grâce aux aides de l'État et de la métropole, qui apportent de façon non négligeable des liquidités à notre trésorerie », souligne-t-il. Mathieu Bonnafis, gérant de Laser Game Évolution à Saint-Apollinaire, dresse le même constat. « Je salue l'action de la collectivité. Cette aide nous a permis de payer les loyers, notre charge la plus élevée. Nous échangeons régulièrement avec d'autres sociétés françaises. Nous avons découvert que tous les territoires ne soutenaient pas l'économie locale de la même façon. Il faut saluer ce qui a été fait par Dijon métropole », précise-t-il.

1 250 000 € versés

Fin février, plus de 1 250 000 € avaient déjà été versés aux entreprises du territoire. Paiements des loyers, investissements, besoins en fonds de roulement, le Fonds de relance joue pleinement son rôle d'amortisseur. « C'est notre seule source de

revenus », constate Christophe Gonnet, dirigeant de LPF Events, société d'événementiel et de location de salles, qui gère notamment le Domaine du Lac à Dijon. « Nous avons pu payer les frais incompressibles et nous atteler à préparer la reprise. Nous voulons rouvrir une bonne fois pour toutes. Il faut remercier la collectivité et souligner sa mobilisation. Une belle solidarité s'est mise en place. » Pour Angélique Fabin, gérante de Jungle Kid, parc d'attractions et de loisirs pour enfants situé à Quetigny, « cela montre aussi que la collectivité ne nous oublie pas. Nous avons pu faire face à des échéances grâce à cette aide et nous pourrions aussi financer une campagne de communication le moment venu. C'est crucial pour la reprise de notre activité ».

Des aides supplémentaires

Au regard de la situation globale de l'épidémie, la métropole et la Région Bourgogne-Franche-Comté ont décidé de poursuivre l'accompagnement des entreprises et des commerces pour préserver l'emploi et passer cette phase difficile. Un million d'euros complémentaire sera affecté au Fonds, dont la moitié financée par la métropole, pour soutenir de nouveaux dossiers présentés devant la commission des partenaires économiques (CCI, CMA, CPME, Medef, Shop in Dijon, Ordre des experts comptables).



Dominique Winkelmann, gérant de l'hôtel Castel Burgond à Daix, fait partie des 150 bénéficiaires du Fonds de relance de la métropole.

Qu'est-ce que le Fonds de relance économique métropolitain ?

Le Fonds de relance, initié par la métropole et ses partenaires économiques du territoire au printemps 2020, aide les petites entreprises et commerces métropolitains (moins de 20 salariés, chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros) à faire face aux difficultés liées à la crise de la Covid-19. Deux types d'aides sont proposées : un dispositif de soutien direct aux entreprises et à l'économie de proximité, de 1 000 à 15 000 € et un système d'avances remboursables.

Les entreprises aidées représentent à elles seules environ 300 emplois.



Plus d'informations sur metropole-dijon.fr
Pour bénéficier du Fonds de relance, adressez-vous aux chambres consulaires (Chambre de commerce et d'industrie et Chambre des métiers et de l'artisanat) qui assistent les professionnels dans la constitution de leur dossier.

EMPLOI

Industries de santé cherchent cadres et techniciens

La métropole, les entreprises locales, les hôpitaux publics et l'université de Bourgogne se sont associés pour renforcer l'attractivité du territoire auprès des cadres, attirer des jeunes vers les métiers des industries de santé et créer des formations adaptées aux besoins du secteur sur le territoire.



Implantée dans le quartier Mazeran Sully à Dijon, la biotech Chematech a investi 1,2 million d'euros fin 2020 pour étendre ses laboratoires et son unité de production. Une extension qui générera des embauches sur le territoire. Pour découvrir les industries de santé du territoire, le Pôle BFCare a réalisé une série de vidéos. Rendez-vous sur la page YouTube Pôle BFCare.

Entre la « première ligne » qui a assuré la prise en charge des malades et l'industrie pharmaceutique mobilisée pour trouver un vaccin ou des traitements adaptés, le secteur de la santé est placé sous le feu des projecteurs depuis le début de la crise sanitaire. En 2021, la demande de cadres qualifiés dans les secteurs de la santé, pharmaceutique et biomédical s'annonce plus forte encore que les années précédentes.

Urigo, Adhex Pharma, Oncodesign, Proteor, Delpharm, Recipharm, Crossject, le groupement d'intérêt économique Pharmimage, Chematech et le groupe de pharmacie Giphar qui s'installera à Longvic d'ici deux ans. Des entreprises internationales, des PME, des start-up et des jeunes pousses issues des laboratoires universitaires fleurissent sur le territoire. Dans la métropole, le secteur de la santé représente une centaine de sociétés, 4 000 emplois et 1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires par an. Les industries de santé sont un secteur d'activité important dans la métropole : par le nombre d'emplois qu'il représente, par son rayonnement et par sa capacité d'innovation. « Des pépites » qu'il faut faire connaître davantage. C'est la volonté des fondateurs du Technopôle santé, qui regroupe Dijon métropole, le Pôle BFCare (l'association des entreprises de santé de Bourgogne-Franche-Comté), le Centre hospitalier universitaire Dijon-Bourgogne, le centre Georges-François-Leclerc et l'université

de Bourgogne. « Lyon, Strasbourg ou Bâle sont identifiés par les cadres et les chercheurs comme des territoires à forte industrie de santé », explique Fabrice Rey, directeur de l'agence Creativ. À nous de faire savoir que Dijon et sa région sont également à la pointe dans ce domaine. » Patrick Alexandre est président du Pôle BFCare et PDG de Crossject, société dijonnaise qui a inventé l'injection sans aiguille. Il confirme que les entreprises du secteur recrutent des cadres et des techniciens.

Travailler sur l'offre de formations

Dès 2017, une enquête sur les besoins d'emplois et de compétences dans les industries de santé a été menée par le Pôle BFCare et l'agence Creativ. « C'est une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à l'échelle du territoire », explique Méline Walz, chargée de projet chez Creativ. Après un état des lieux, la réforme de la formation professionnelle a été présentée et expliquée aux industriels. Les prescripteurs de l'emploi comme Pôle emploi, la Mission locale et le grand public ont été sensibilisés aux opportunités offertes par le secteur de la santé. Il reste du travail : mieux informer les collégiens et les lycéens sur les débouchés existants dans le domaine de la santé et penser de nouvelles formations en adéquation avec les besoins des entreprises du territoire.



Opération séduction auprès des cadres

Début mars, 65 cadres et jeunes diplômés en recherche d'emploi ont échangé en visioconférence avec des représentants du CHU Dijon Bourgogne et de plusieurs entreprises de santé de la métropole. Cette première rencontre était organisée par l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), le Pôle BFCare et l'agence Creativ. « *Les entreprises ont énoncé leurs besoins en compétences, les profils qu'elles recherchent, les recrutements stratégiques qu'elles comptent mener et leurs atouts pour des candidats à l'embauche* », raconte Marlène Rollet, consultante relations entreprises à l'Apec. *Recruteurs et cadres ont été mis en relation. Cela constitue le cœur de métier de l'Apec.* » À la suite de cette visioconférence, l'une des sociétés participantes se réjouit d'avoir reçu plusieurs candidatures intéressantes pour des postes à pourvoir. « *Les entreprises de santé ont du mal à trouver des compétences techniques et scientifiques pointues, qu'il faut souvent aller chercher ailleurs* », ajoute la consultante.

Un grand pas vers l'insertion

Géré par l'agence Creativ, le Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) est financé par la métropole, les communes de Chenôve, Dijon, Longvic et Quetigny, le Département, la Région et l'Europe. Année après année, le Plie porte ses fruits, apportant des réponses personnalisées à des habitants de la métropole éloignés de l'emploi et aidant les entreprises à trouver et à former les profils dont elles ont besoin. Entre 2015 et 2019, près de 4 000 personnes ont ainsi été accompagnées.

Une réinsertion réussie

À plus de 50 ans, Rémy Celik était bénéficiaire du RSA (Revenu de solidarité active). Akan Ozturk, dirigeant de l'entreprise dijonnaise de bâtiment PNA Services, lui a donné sa chance. Il a d'abord embauché Rémy Celik en CDD avant de lui proposer un CDI. L'opération a été rendue possible par le Plie de Dijon métropole, qui associe, aux côtés de la collectivité, l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation.



Rémy Celik a trouvé un emploi dans le secteur du bâtiment grâce au Plan local pour l'insertion et l'emploi. Il est lui-même tuteur d'un jeune de 22 ans.



Hydrogène, l'énergie du futur



La métropole lance un projet inédit de production locale d'hydrogène vert. Énergie entièrement décarbonée, l'hydrogène sera généré par électrolyse de l'eau grâce à la combustion des déchets ménagers des métropolitains et de la plupart des habitants de Côte-d'Or. Deux stations de production et de stockage d'hydrogène seront construites, la première opérationnelle en 2022, puis la seconde en 2023. Bientôt, 27 bus et 8 camions bennes de la métropole rouleront grâce à cette énergie. La métropole compte ainsi valoriser et promouvoir son territoire en espérant rayonner au-delà de l'agglomération. Une transition énergétique d'envergure au service des habitants, des collectivités et de la planète.



L'hydrogène, 100 millions d'euros investis sur le territoire

L'hydrogène, c'est parti ! Deux stations de production locale d'hydrogène par électrolyse alimenteront bientôt une partie du réseau de bus et des camions bennes de la métropole. Les travaux de construction de la première station débutent cette année.



L'hydrogène sera produit à partir des déchets ménagers des métropolitains.

Dijon métropole fait de la lutte contre le réchauffement climatique une priorité. Accompagnée par l'entreprise locale Rougeot Énergie ainsi que par Storengy (filiale d'Engie), elle se lance dans la création d'un écosystème à hydrogène. Soucieuse de réduire son empreinte carbone et d'offrir à ses habitants un territoire qui respire bien, la métropole entreprend dès cette année des travaux pour la création d'une station de production et de distribution d'hydrogène par électrolyse. L'objectif ? Alimenter sa flotte de bennes à ordures ménagères et l'ensemble de son réseau de bus.

La première station opérationnelle début 2022

Les ambitions de la métropole dépassent le simple souhait de faire rouler les véhicules à l'hydrogène. Un écosystème vertueux sera mis en place lorsque les stations de production seront sur pied. La première des deux, installée au nord de l'agglomération, sera alimentée en électricité par l'Unité de valorisation énergétique (UVE) traitant les déchets de la métropole et d'autres communes de Côte-d'Or. La station créera de l'hydrogène en circuit court. Elle alimentera ensuite les piles à combustible des camions d'ordures ménagères et des bus métropolitains. Cette première sera complétée par la construction d'une seconde au sud de la métropole, opérationnelle en 2023, alimentée par des énergies renouvelables et uniquement dédiée aux bus Divia.

Un investissement en faveur du développement durable

Deux appels d'offres ont été lancés à l'échelle européenne pour l'acquisition de 27 premiers bus et 8 camions bennes roulant à l'hydrogène. Quelques bus circulent déjà en France à titre expérimental grâce à cette énergie verte, mais aucune benne à ordures ménagères n'utilise cette énergie actuellement. L'investissement conséquent ne comporte que des avantages pour le développement



Des essais de bus roulant à l'hydrogène ont été effectués en juillet dernier à Dijon. Les conducteurs ont pu se familiariser avec le maniement du véhicule.

de l'écologie urbaine et des mobilités douces : contrairement aux énergies fossiles comme l'essence ou le gasoil combustibles, l'hydrogène ne produit aucun rejet de particules fines ni CO₂ dans l'atmosphère, uniquement de la vapeur d'eau.

Un approvisionnement élargi aux entreprises

Le but est d'abord de produire l'hydrogène pour alimenter la collectivité. *In fine*, la station-service nord sera accessible à tous ceux qui, sur le territoire, rouleront grâce à cette énergie, entreprises comme particuliers. Le territoire atteindra la neutralité carbone souhaitée grâce à l'appropriation du projet hydrogène par les habitants.

La transition écologique dans la métropole

20 km de réseau de tram

102 bus hybrides

316 kilomètres d'aménagements cyclables

12 écoquartiers en construction

2 réseaux de chaleur labellisés

La création de **OnDijon**, la 1^{ère} métropole intelligente de France lancée en 2017, assure une gestion connectée et centralisée de l'espace public. Grâce à OnDijon, la collectivité économisera d'ici 2030 65 % d'énergie sur l'éclairage public.

La labellisation **Cit'ergie** renouvelée en janvier 2021

Vos déchets ménagers bientôt transformés en hydrogène

L'hydrogène dit « hydrogène vert » s'appuiera essentiellement sur l'électricité issue du groupe turbo-alternateur de l'Unité de valorisation énergétique de Dijon, qui traite les déchets ménagers de 88 % de la population de la Côte-d'Or.

L'Unité de valorisation énergétique de Dijon alimentera le système de production d'hydrogène vert par électrolyse. C'est un outil de la solidarité territoriale qui unit la métropole de Dijon aux territoires qui l'entourent. Elle reçoit en effet les ordures ménagères de 493 636 habitants de la Côte-d'Or mais aussi ponctuellement du Jura ou de Haute-Saône.

Cette alliance des territoires concerne les habitants de 15 des 19 intercommunalités du département : Pays châillonnais, Pays d'Alésia et de la Seine, Ouche et Montagne, Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges, Auxonne-Pontailleur-Val de Saône, Rives de Saône, Pouilly-en-Auxois Bligny-sur-Ouche, Pays d'Arnay-Liernais, vallées de la Tille et de l'IGNON, Tille et Venelle, Saint-Seine-l'Abbaye, Forêts Seine et Suzon, Mirebellois et Fontenois, Norges et Tille et Plaine dijonnaise.

Pour l'ensemble de ces intercommunalités, les déchets sont accueillis au sein de l'Unité de valorisation énergétique de la métropole principalement via les syndicats mixtes de gestion des ordures ménagères. L'UVE produit ensuite de l'électricité verte et alimente d'ores et déjà les deux réseaux de chaleur de Dijon métropole.



PIERRE

Habitant de la métropole

« En tant que citoyen, je soutiens toutes les améliorations réalisées en matière de protection de l'environnement. Globalement, nous sommes sur la bonne voie. Le plus important, c'est de rendre des projets comme celui de l'hydrogène intelligibles pour les habitants afin de les sensibiliser à la transition énergétique. »



Les déchets non recyclables à l'Usine de valorisation énergétique des ordures ménagères sont transformés en électricité et en chaleur par le biais d'un turbo-alternateur.



L'hydrogène, c'est un investissement de **100 millions d'euros**

Dont 80 % pour le renouvellement du parc bus et bennes d'ici à 2026

Dont 20 % pour la construction des 2 stations hydrogène

Avec le soutien de l'Europe, de l'État, de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

La station hydrogène nord, ce sont **440 kg** d'hydrogène produits par jour

Une autonomie de conduite de **350 à 650 km**, selon le type de véhicule

Une économie de **1 726 tonnes** de CO₂ par an dès 2023 soit l'équivalent de 1 726 allers-retours Paris-New York en avion ou de 24 millions de km parcourus en voiture citadine à Dijon.



1 Collecte des déchets

Les déchets ménagers des habitants, issus du bac à couvercle gris, seront collectés par des bennes à ordures roulant à l'hydrogène. En 2020, 60 700 tonnes d'ordures ménagères ont été ramassées.



2 Incinération

La combustion des déchets dans l'Unité de valorisation énergétique (UVE) située rue Alexander-Fleming à Dijon actionnera des turbines qui généreront de l'électricité. Une trentaine de personnes travaillent au sein de l'UVE de Dijon métropole.



4 Station-service

L'hydrogène produit alimentera 62 bus Divia et 22 bennes à ordures ménagères de la métropole.

3 Production d'hydrogène par électrolyse

L'électricité générée lors de la phase d'incinération produira de l'hydrogène via un phénomène appelé électrolyse (activation électrique pour créer des réactions chimiques). La station de production nord sera située à proximité du site de valorisation énergétique.



Production d'hydrogène au sein de la station nord : un cercle vertueux dès 2022

SERVICE PUBLIC

Des accueils sociaux ouvrent dans quatre communes

En février, quatre accueils du service social métropolitain ont ouvert à Chenôve, Longvic, Quetigny et Talant. Ils complètent les deux points dijonnais situés aux Grésilles et au centre-ville. Les habitants peuvent être informés et orientés dans leurs démarches sociales.



Florine Bigarne, travailleuse sociale, et Patricia Ruiz, agent administratif, reçoivent les habitants à Chenôve sur rendez-vous pour leurs démarches sociales.

Vous êtes à la recherche d'un emploi, vous êtes éligible au Revenu de solidarité active, vous avez besoin d'informations pour demander un logement à loyer modéré ou d'un rendez-vous avec une assistante sociale ? Les habitants du quartier Grésilles à Dijon, de Talant, Chenôve, Quetigny et Longvic peuvent désormais trouver de nouvelles réponses à leurs questions dans les accueils du service social métropolitain ouverts par les services sociaux de la ville, du Centre communal d'action sociale (CCAS) et de la métropole. Des professionnels les accueillent en toute confidentialité dans des bureaux dédiés. Des ordinateurs sont également disponibles en libre-service. Tous les accueils proposent un accueil individuel, un soutien aux démarches numériques, administratives et un accompagnement social. L'objectif est d'aider les habitants à connaître leurs droits.

Bientôt deux autres points d'information

Dans quelques mois, deux autres points ouvriront, dans les quartiers Fontaine d'Ouche-Bourroches et Parc-Université à Dijon. L'accueil, situé au 11, rue de l'Hôpital, qui traite aujourd'hui les demandes de ces quartiers, deviendra le lieu de référence pour les habitants du centre-ville et du quartier Montchapet. Des permanences délocalisées et des rendez-vous à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer seront proposés en complément.



metropole-dijon.fr



Trouvez l'accueil du service social métropolitain le plus proche de chez vous

Chenôve

2, allée Pierre Meunier
03 80 51 56 11
Tram, ligne 2 – Terminus
Chenôve-centre

Longvic CCAS-métropole

Maison Jules Verne,
allée de la Mairie
03 80 68 45 68
Bus : L6 – arrêt Longvic
Mairie (direction Longvic)
Bus : ligne 18 – arrêt Bief
du moulin (direction
Longvic Carmélites)

Dijon CCAS-métropole : Champollion

17 ter, avenue Champollion
03 80 74 51 51
Tram, ligne 1 – arrêt
Grésilles (direction
Quetigny-centre)
Bus : ligne Corol – arrêt
Place des savoirs

Quetigny CCAS-métropole

22, avenue du Château
03 80 48 41 20
Tram, ligne 1 – arrêt Grand
Marché (direction
Quetigny-centre)

Dijon CCAS-métropole

11, rue de l'Hôpital
Tram, ligne 2 – arrêt Monge
Bus : lignes 5, 4, B12,
B18, P33, Express

Talant CCAS-métropole

8, rue Charles Dullin
03 80 74 52 52
Bus : ligne 5 – arrêt Jovet
(direction Talant-Dullin)

MOBILITÉS

Bientôt la fin des bouchons au rond-point d'Ahuy

Décision est prise : sur la Lino, le rond-point d'Ahuy, autour duquel se forment régulièrement des embouteillages aux heures de pointe, sera bientôt réaménagé.

Naugurée en 2014, la Liaison nord-ouest (Lino) relie la rocade Est à hauteur du quartier Toison d'Or, à l'autoroute A38 du côté de Plombières-lès-Dijon. Chaque jour, jusqu'à 32 000 véhicules empruntent le rond-point qui sépare la zone d'activités d'Ahuy de la Toison d'Or. Aux heures de pointe, un bouchon se forme souvent aux abords du rond-point d'Ahuy. Cet aménagement est en effet le point noir de la Lino. Il génère des ralentissements pouvant atteindre jusqu'à 1,5 km, soit environ 10 minutes supplémentaires de trajet pour les automobilistes.

En janvier, à l'initiative du préfet de la Côte-d'Or Fabien Sudry, une réunion relative à l'aménagement de ce giratoire a rassemblé les services de l'État, le président de Dijon métropole François Rebsamen, le maire d'Ahuy Dominique Grimpret, Patrick Chapuis, maire de Fontaine-lès-Dijon, ainsi que les représentants de la Région et du Département. Ensemble, ils se sont mis d'accord sur un réaménagement du rond-point d'Ahuy pour désengorger cet axe.

Deux nouvelles voies

Le giratoire d'Ahuy en lui-même restera mais les automobilistes n'auront plus besoin de l'emprunter pour sortir ou entrer sur la Lino. Des voies de contournement seront créées dans les deux sens pour réduire le trafic sur le rond-point lui-même et l'effet de « cisaillement » des flux qui crée les embouteillages. Une étude de maîtrise d'œuvre est lancée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). Les travaux, dont le montant est estimé à environ 3 millions d'euros, seront réalisés grâce à aux crédits disponibles dans le cadre du Contrat de plan État-Région (CPER 2014-2020). Une très bonne nouvelle pour la métropole, les automobilistes, la fédération des travaux publics, l'économie et l'emploi.

La partie reliant la zone d'activités d'Ahuy à la Toison d'Or est constitué d'une seule voie de circulation à double sens, à la différence du reste du tracé, à deux fois deux voies.



La Lino en chiffres

6,5 kilomètres

16 ouvrages d'art
(pont, tunnels, viaducs...) dont un tunnel de 600 mètres de long au niveau de Talant et une tranchée couverte de 300 mètres de long à hauteur de Daix

Coût de la construction (2011-2014)
151,3 millions d'euros
dont 22,5 % financés par Dijon métropole

En bref

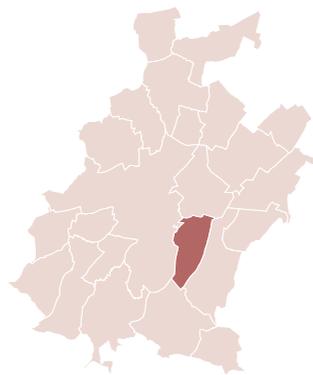
Urbanisme et aménagement : votre nouvelle lettre d'information

Approuvé en décembre 2019, le Plan local d'urbanisme intercommunal - Habitat et Déplacements fixe les règles en matière d'urbanisme sur le territoire de la métropole. Il répond aux nombreux enjeux environnementaux : réchauffement climatique, artificialisation des sols, préservation des terres agricoles et des milieux naturels... *In fine*, il prône un urbanisme qui est également favorable à la santé publique, en contribuant à la réduction de la pollution de l'air, à la végétalisation de la ville ou encore à la qualité résidentielle.

Consultez la lettre d'information du PLUi-HD sur :
[metropole-dijon.fr/
Services-et-missions/
Urbanisme/PLUi-HD-Plan-local-
d-urbanisme-intercommunal-
Habitat-Deplacements/
Outils-pedagogiques](http://metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Urbanisme/PLUi-HD-Plan-local-d-urbanisme-intercommunal-Habitat-Deplacements/Outils-pedagogiques)

LA MÉTROPOLE VUE DU CIEL

À CHAQUE NUMÉRO, UN AUTRE REGARD SUR LE TERRITOIRE





La nature reprend ses droits

Situé aux portes sud de Dijon, le plateau de Chenôve offre un panorama exceptionnel sur la métropole. Sentiers, ateliers sportifs ou parcours santé... Les 240 hectares de verdure du plateau constituent l'un des poumons verts de la métropole. Depuis l'incendie qui avait détruit près de quatre-vingts hectares du site il y a six ans, la nature reprend ses droits pour le plaisir des promeneurs, coureurs et sportifs.

RESSOURCES NATURELLES

Une gestion maîtrisée et transparente de l'eau

À partir du mois d'avril 2021, Odivea sera en charge de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées de Dijon. Avec cette nouvelle Société d'économie mixte à opération unique (Semop), la métropole renforce sa maîtrise de la gestion de l'eau. Elle est actionnaire d'Odivea à hauteur de 49 % aux côtés de Suez, actionnaire à 51 %. Une politique qui répond à des enjeux volontaristes de solidarité, d'innovation et de transition écologique et environnementale.



1

Assurer à tous une eau de qualité

Odivea anticipera et pilotera le recours aux différents sites de production d'eau, notamment en période d'épisodes pluvieux en utilisant l'eau des sources historiques du Suzon et de Morcuil et des champs captants de Poncey-lès-Athée et Flammerans. Des investissements seront également réalisés pour augmenter la capacité de production de la ressource de Poncey-lès-Athée, grâce à une réalimentation par infiltration de l'eau de la Saône.



2

Réunir les atouts du public et du privé

L'un des avantages d'Odivea est que la collectivité dispose d'une entreprise dédiée à la gestion de l'eau et de l'assainissement. C'est l'assurance de valider ou réorienter tout au long du contrat les investissements réalisés, afin qu'ils correspondent pleinement aux priorités dont le territoire a besoin.

Les communes concernées par la Semop Odivea

Eau potable : Ahuy, Corcelles-les-Monts, Daix, Dijon, Flavignerot, Fontaine-lès-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Plombières-lès-Dijon, Saint-Apollinaire et Talant. **Assainissement :** Ahuy, Chenôve, Corcelles-les-Monts, Daix, Dijon, Fontaine-lès-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Longvic, Marsannay-la-Côte, Ouges, Perrigny-lès-Dijon, Plombières-lès-Dijon et Talant. Toutes les communes membres de Dijon métropole sont invitées à rejoindre la Semop au terme de leur contrat de gestion actuel.

3



Remettre l'utilisateur au cœur du système

C'est une décision forte de la métropole : les citoyens seront remis au cœur du service, ce qui renforce la transparence du montage. En effet, la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) validera le rapport qui sera réalisé par la métropole et prendra ainsi connaissance du bilan des activités de la Semop. Des associations à vocation sociale, de protection de l'environnement, comme des associations d'utilisateurs et de consommateurs en feront partie.

Garantir un très bon rendement du réseau et économiser l'eau

5



Le réseau dijonnais a un rendement* de l'ordre de 85 % et figure parmi les meilleurs de France. Sur les 1 100 km parcourus par l'eau, le réseau connaît peu de pertes. Avec le nouveau contrat, la métropole inscrit l'amélioration du rendement dans ses priorités grâce à la mise en place de

nouveaux capteurs acoustiques et la digitalisation des mesures effectuées. Le but ? Économiser 6,2 millions de m³, soit neuf fois la consommation d'une ville de la taille de Talant.

* Rapport entre le volume d'eau consommé réellement par les usagers et le volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution.

Histoire d'eau : une alliance gagnant-gagnant

En matière d'eau, la relation entre Dijon et les communes qui l'entourent est une histoire ancienne. Depuis le XIX^e siècle en effet, l'aqueduc de 12 kilomètres conçu par l'ingénieur Darcy qui conduit l'eau des sources du Suzon jusqu'à Dijon dessert également les collectivités traversées, pour l'alimentation en eau potable de leurs populations. Ainsi, au travers des interconnexions de réseaux, plus de 50 communes bénéficient aujourd'hui des infrastructures d'eau de Dijon métropole pour leur alimentation ou en secours ponctuel, via les syndicats des eaux ou les communautés de communes (*). Elles sont liées à la métropole par des contrats d'approvisionnement en eau potable, dont le renouvellement vient d'être acté par le conseil métropolitain pour les 9 prochaines années. Sept communes (***) bénéficient par ailleurs de contrats avec Dijon métropole pour le traitement de leurs eaux usées. La mutualisation des moyens permet à la métropole comme aux habitants des autres communes de bénéficier d'un service d'eau potable ou d'assainissement de qualité à un prix attractif. Par ailleurs, c'est la communauté de communes de Gevrey-Nuits Saint-Georges qui fournit l'eau à Fény. Le traitement des eaux usées de Bresse-sur-Tille, Magny-sur-Tille et Bretenière est traité par le Sinotiv'eau et par Gevrey Chambertin-Nuits Saint-Georges pour Marsannay-la-Côte et Perrigny-lès-Dijon.

(*) Le Sinotiv'eau, la communauté de communes Auxonne-Pontailier-Val de Saône, le syndicat d'eau et d'assainissement de Clénay, le syndicat d'eau et d'assainissement de la vallée du Suzon, la communauté de communes Ouche et Montagne, communauté de communes de Gevrey-Chambertin-Nuits-Saint-Georges

(**) Couternon, Ruffey-lès-Échirey, Bellefond, Asnières-lès-Dijon, Étaules, Messigny-et-Vantoux, Velars-sur-Ouche

4

Encourager la maîtrise de la consommation quotidienne



Des actions de sensibilisation auprès des métropolitains seront menées pour encourager une maîtrise de leur consommation quotidienne. Des gestes simples pour réduire les factures d'eau des foyers.



6

Innover

Odiva aura enfin pour mission de rechercher et de choisir des solutions afin d'éliminer les micropolluants – substances d'origine industrielle, urbaine, agricole ou naturelle non biodégradables caractérisées par des effets toxicologiques importants – présents dans les eaux usées en bout de chaîne, dans l'ensemble des rejets de la station d'épuration eauvital de Dijon-Longvic.

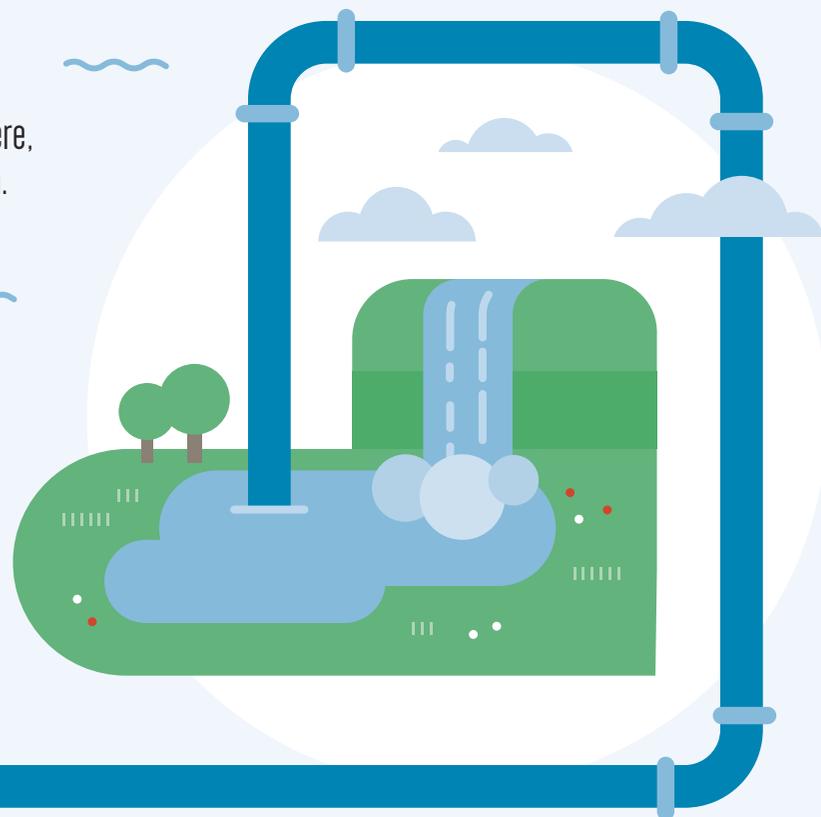
Retour aux sources

Du milieu naturel au robinet jusqu'à son retour à la rivière, suivez le parcours de l'eau dans le bassin métropolitain.

1

S'approvisionner

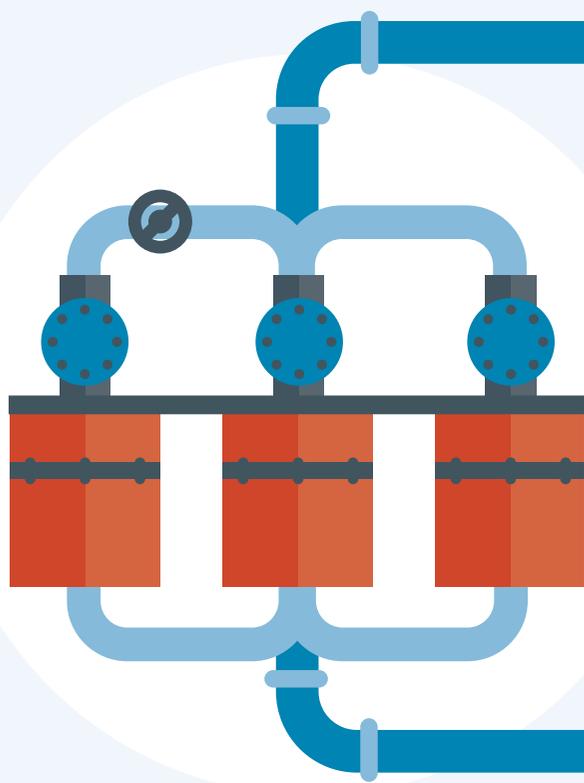
Historiquement, deux sources principales approvisionnent Dijon : les sources du Suzon et la source de Morcuil situées sur le bassin versant de l'Ouche. Des nappes d'accompagnement de rivières ou profondes complètent l'approvisionnement, notamment Poncey-lès-Athée, dans le Val de Saône et Les Gorgets, située entre l'Ouche et Fontaine d'Ouche.



2

Traiter et filtrer les eaux avant consommation

Les eaux devant être filtrées et traitées le sont parfois directement au niveau du forage comme c'est le cas à Longvic ou à Marsannay-la-Côte ou au sein de stations dédiées sur le territoire métropolitain. Toutes les eaux sont légèrement chlorées pour assurer leur qualité jusqu'aux robinets.



Côté eaux de pluie : ici, commence la mer !



Des plaques « Ici commence la mer, ne rien jeter » ont fait leur apparition à Dijon et bientôt dans toutes les communes de la métropole. Elles sont positionnées devant les bouches d'évacuation des eaux pluviales. Tout ce qui est jeté au sol peut finir dans ce réseau, menant ensuite directement vers les rivières, les fleuves et donc vers la mer. Une manière de sensibiliser les métropolitains à la nécessité de ne pas jeter leurs déchets sur la voie publique.

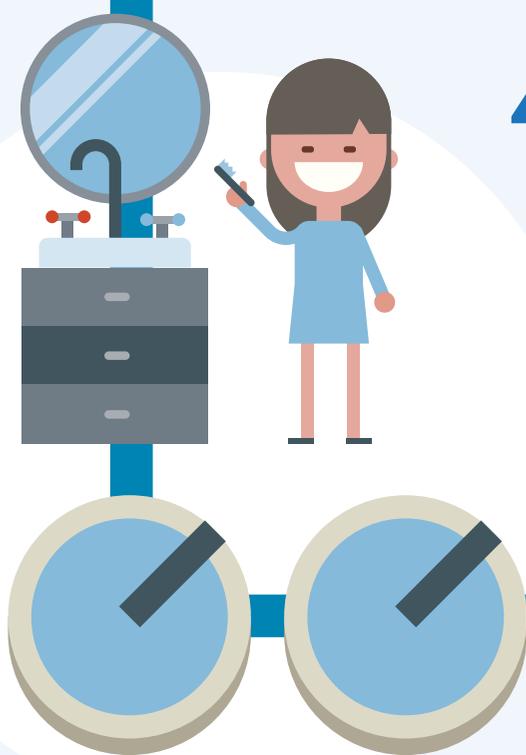
3 Stocker et distribuer

Avant d'être distribuée, l'eau est stockée dans une trentaine de réservoirs situés dans la métropole. Elle est acheminée jusqu'aux robinets à travers 1 100 km de canalisations dans toutes les communes de la métropole. Dijon métropole fournit également un million de mètres cubes d'eau par an à plus de cinquante communes de Côte-d'Or.



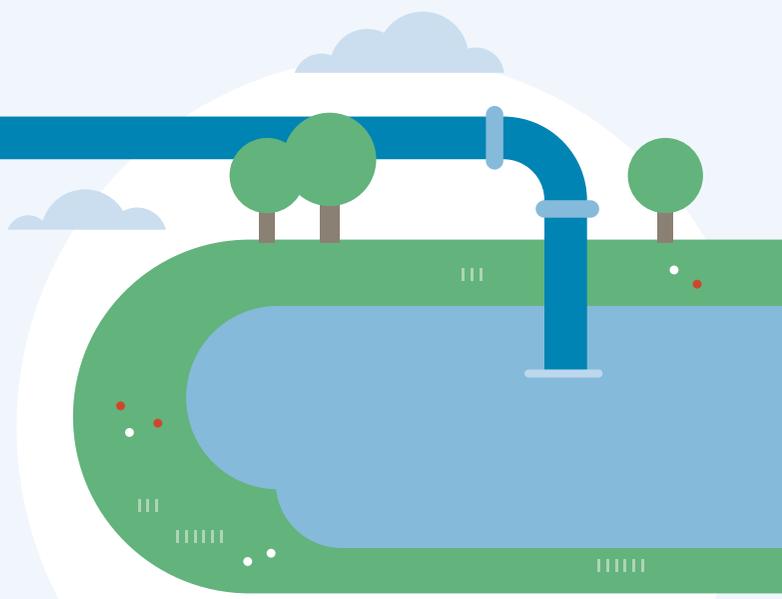
4 Récupérer les eaux après consommation

Les eaux usées quittent les appartements et les maisons en rejoignant le réseau des égouts qui les acheminent vers les stations de traitement des eaux usées. Il en existe deux dans le territoire métropolitain : la station eauvital de Dijon-Longvic, capable de traiter l'eau de 400 000 habitants et celle de Chevigny-Saint-Sauveur, en charge de l'est dijonnais, qui représente 80 000 habitants.



5 Rendre l'eau au milieu naturel

Une fois traitée, l'eau propre est ensuite restituée au milieu naturel. Dès 2021, des filets piégeront les gros déchets pour éviter qu'ils ne rejoignent la rivière. Un nouveau système d'élimination des micropolluants et des microplastiques sera aussi déployé au sein de la station eauvital de Dijon-Longvic.



TRANSPORTS

Domicile-travail : la métropole accompagne les entreprises

La collectivité a signé des plans de mobilité avec 31 entreprises afin de faciliter l'accès de leurs salariés au réseau DiviaMobilités. Chaque signataire s'engage à développer les déplacements des collaborateurs en tram, bus, à vélo ou en voiture partagée dans leurs trajets domicile-travail ainsi que pour leurs déplacements professionnels.

Favoriser les usages alternatifs à la voiture, voilà un des premiers enjeux des plans de mobilité signés entre la métropole et les entreprises. Après plus d'un an et demi d'expérimentation, la société de logiciels dijonnaise CPage revient sur ses motivations. « Nous souhaitons mener une démarche écologique, étudier le potentiel des modes doux, limiter les coûts de transport et offrir un service personnalisé aux salariés », explique David Boussard, dirigeant. Parmi les actions déclinées sous l'égide de la métropole, les 215 collaborateurs disposent aujourd'hui d'une flotte de vélos que CPage loue directement à DiviaMobilités. « Je n'habite pas très loin de mon lieu de travail » constate Lionel Rosier, employé « Je viens à bicyclette tous les jours, comme beaucoup de collègues. Nous avons possibilité de nous rendre à vélo à nos rendez-vous professionnels, c'est une chance. » Une vraie tendance qui a séduit également le CHU Dijon Bourgogne. Le centre hospitalier met à disposition de son personnel des vélos pour faciliter les déplacements entre ses différents sites.



L'objectif des plans de mobilité est notamment de développer l'usage du vélo dans les déplacements professionnels quotidiens.

Faciliter les trajets domicile-travail et professionnels

Plusieurs pass mensuels, annuels ou intermodaux peuvent en partie être pris en charge par l'employeur : 26 ans et +, 18/25 ans, 18/25 ans 50 %, CMU-C, TER -26 ans et 26 et +, DiviaVélo et DiviaVélodi 12 mois. Les salariés maîtrisent ainsi leur budget transport, limitent la fatigue liée aux déplacements et gagnent en qualité de vie. Des offres existent aussi pour les déplacements professionnels comme le pass Congrès, dédié aux organisateurs d'événements réunissant au moins cinquante participants sur le territoire métropolitain.



divia.fr/deplacements-entreprises/plan-de-mobilite-entreprise

Que dit la loi ?

Depuis janvier 2020, les entreprises de plus de 50 salariés réunis sur un même site doivent intégrer un volet mobilité aux négociations obligatoires avec les partenaires sociaux. Le plan de mobilité était déjà une obligation pour les sociétés de plus de 100 employés.

Dans l'aire urbaine de Dijon*

62,2 %
des actifs travaillent hors de leur commune de résidence

86,1 %
des déplacements s'effectuent en voiture

17 %
de la population n'a pas de voiture

Source : Atlas des territoires - Novembre 2020
*L'aire urbaine de Dijon comprend 290 communes pour 387 380 habitants. Elle est limitée au sud et à l'est par les aires urbaines de Beaune et de Dole et à l'est et au nord par les aires de Gray et de Langres. Elle ouvre à l'ouest sur l'espace rural de l'Auxois et du Châtillonnais.

DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

L'union fait la force

Lancé par Dijon métropole avec l'appui des chambres consulaires de Côte-d'Or et de l'Ademe Bourgogne-Franche-Comté, le programme Synergies aide les entreprises situées dans les zones d'activités Nord, Sud et Est de l'agglomération à réaliser des mutualisations, notamment en énergie.

Depuis octobre 2020, 22 entreprises métropolitaines adhèrent à un programme de groupement d'achats. L'objectif ? Réduire de 10 % en moyenne leurs dépenses énergétiques. Pour les accompagner dans l'optimisation de leurs achats d'électricité et/ou de gaz, les entreprises ont choisi Wikipower, société spécialisée dans l'achat et le conseil. Yves Branger, PDG de l'entreprise Aéraulique basée à Chevigny-Saint-Sauveur, a signé des contrats groupés pour l'électricité de plusieurs de ses sites de production. Il souligne le côté pratique et rassurant de l'opération, « *Wikipower nous conseille et négocie auprès des fournisseurs* ». Et justement des fournisseurs d'énergie, « *il en existe une quarantaine au moins* », explique Étienne Jallet, dirigeant de Wikipower. « *Les mettre en concurrence est un vrai métier* » ajoute-t-il. Laurent Archambault, responsable achats et logistique de Béricap à Longvic, a renégocié les contrats gaz de son entreprise grâce au groupement d'achats. « *Nous avons économisé 8 à 12 % de notre budget énergétique annuel* », s'enthousiasme-t-il.

Une démarche de longue haleine

Le programme Synergies s'appuie sur des études menées en 2018 par les chambres consulaires de la métropole afin d'identifier les économies les plus pertinentes à réaliser. Des dirigeants volontaires s'étaient alors rencontrés pour travailler collectivement selon plusieurs axes : « flux de palettes bois hors-normes », « mutualisation des prestations de services » et « gaz et électricité ». Prochaine action à l'étude ? La mutualisation des prestations de gardiennage, de nettoyage des locaux et d'entretien des espaces verts.



Si la démarche vous intéresse, contactez Émilie Nourrin, chargée de mission économie circulaire à l'adresse enourrin@metropole-dijon.fr



Wikipower accompagne les signataires du programme Synergies comme l'entreprise Béricap pour réduire leurs factures de gaz et d'électricité.

Valoriser les déchets professionnels

La métropole s'est engagée depuis 2017 dans une démarche d'économie circulaire afin de réduire sur son territoire la production de déchets de **15 %** entre 2010 et 2030 et d'atteindre un taux de valorisation de la matière organique de **60 %** d'ici 2030.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Copropriétaires : des aides pour financer vos travaux

À travers sa politique de l'habitat et avec le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Dijon métropole renforce l'offre de services de son guichet de l'amélioration de l'habitat privé Rénovéco. Un service public gratuit, véritable boîte à outils visant à guider les habitants dans leur projet de rénovation énergétique ou d'adaptation de leur logement. Depuis 2017, un volet destiné particulièrement aux copropriétés complète l'offre, soutenant les copropriétaires et les syndics. Le point sur cinq grandes étapes d'un projet de rénovation énergétique en copropriété.

La première étape prévoit un état des lieux des besoins et des attentes des copropriétaires pour par exemple ne plus avoir froid, baisser les factures d'énergie, donner une plus-value à l'immeuble. À la demande du conseil syndical, Rénovéco peut animer des rencontres avec les copropriétaires et les aider à obtenir un consensus sur les bienfaits d'une rénovation globale.

Études et diagnostic

La plateforme de rénovation énergétique des logements privés Rénovéco lance la consultation auprès de bureaux d'études thermiques qui réaliseront une analyse complète des points faibles énergétiques du bâtiment, assortie de préconisations de travaux. Rénovéco propose des ateliers de travail avec le conseil syndical pour l'aider à comparer les devis des bureaux d'études.

Conception

La troisième étape consiste à recruter une équipe de maîtrise d'œuvre pour chiffrer le

programme de travaux sélectionné par les copropriétaires. Si les conseillers Rénovéco restent disponibles pour répondre aux questions, il est vivement conseillé de recourir à un Assistant à maîtrise d'ouvrage qui accompagnera la copropriété dans toutes ses démarches et se chargera d'établir le plan de financement du projet.

Réalisation des travaux

Dijon métropole, avec l'appui de son guichet Rénovéco et de ses partenaires (Région, Anah, Action Logement, etc.), débloque des aides financières aux travaux d'amélioration énergétique.

Suivi

Lorsque les travaux sont terminés, Rénovéco incite les habitants à surveiller leurs consommations afin de vérifier si les résultats annoncés dans le diagnostic se concrétisent. Les conseillers sensibilisent aux éco-gestes et forment également les propriétaires aux nouveaux équipements.



En 2021, près de **30 copropriétés** seront aidées par Rénovéco dans leur réflexion de rénovation énergétique, dont une dizaine en syndicat bénévole.



Prenez contact avec un conseiller Rénovéco Dijon métropole :
03 80 48 89 89
renoveco@metropole-dijon.fr



“ PHILIPPE MARION, copropriétaire à Talant

« Nous avons fait appel à Rénovéco pour anticiper la rénovation de notre immeuble. On nous a expliqué les procédures pas à pas. Un conseiller est ensuite venu lors d'une assemblée générale, en présence des services de la métropole, afin de répondre aux questions des copropriétaires, dont la moyenne d'âge se situe autour de 70 ans. Tout le monde a mieux compris les enjeux et le projet de réhabilitation thermique. Grâce à cette intervention, nous ne prendrons pas nos décisions dans la précipitation. »

En bref

À quelles subventions pouvez-vous prétendre ?

La Région Bourgogne-Franche-Comté finance 50 % des diagnostics énergétiques pour les audits non obligatoires. Les immeubles de plus de 50 lots en chauffage collectif ont l'obligation depuis 2016 de faire un audit énergétique.

La Région

Bourgogne-Franche-Comté finance également l'intervention de l'Assistant à maîtrise d'ouvrage à hauteur de 50 % maximum et ce, uniquement sur les projets visant un niveau de performance Bâtiment basse consommation (BBC) après travaux. Le crédit d'impôt a définitivement pris fin. Désormais, les travaux d'amélioration énergétique en partie commune peuvent bénéficier d'une aide collective au syndicat « MaPrimeRénov' Copropriétés ».

...

Formez-vous à la rénovation énergétique

Les 25 et 26 mars, deux demi-journées de formation « Les Copros vertes »*, seront animées par l'Agence départementale pour l'information sur le logement (Adil) et les conseillers Rénovéco, à l'attention des copropriétaires volontaires, portant sur les deux thèmes suivants : « réglementation en matière de rénovation énergétique » et « financer son projet de rénovation énergétique en copropriété ».

Ateliers gratuits.

Pour tout renseignement ou pour s'inscrire : contact@qualitelformation.fr

* « Les Copros vertes » est un programme national soutenu par l'État et porté par les organismes Qualitel et Fnaim, ayant pour objet la sensibilisation et la formation gratuite des copropriétaires et de leurs syndics professionnels de copropriété aux enjeux de la rénovation énergétique de leur habitat.

TERRITOIRES D'INNOVATION

Creuser la qualité des sols

On le foule, les insectes y vivent, la biodiversité en dépend : le sol, trait d'union entre le monde souterrain et la surface, est un terreau vivant assurant des services essentiels à l'humanité : nutrition et santé des plantes, régulation du climat, biofiltration de l'eau... Du 15 mars au 15 avril, une campagne d'échantillonnage des sols de la métropole est engagée par des équipes de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) et d'AgroSup Dijon pour mieux connaître la vie des sols et leur biodiversité.

La métropole a initié l'action « Sol expert » du projet « Dijon, alimentation durable 2030 », premier référentiel territorial de la qualité écologique des sols ruraux et urbains. 600 à 1 000 échantillons sont en cours de prélèvement pour évaluer les caractéristiques physiques, chimiques, agronomiques et biologiques des sols métropolitains et orienter en conséquence les politiques d'usages agricole et urbain. Le Jardin des sciences & Biodiversité définit avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) et AgroSup Dijon les zones d'échantillonnages. Il garantit le suivi du protocole scientifique dans les espaces publics, coordonne et valorise l'action auprès du grand public.

100 sites analysés dans la métropole

Bois, jardins partagés, parcs, pelouses, prairies, voirie, abords engazonnés du tramway : tous les types de sols sont étudiés dans les communes de Dijon, Saint-Apollinaire, Chenôve, Marsannay-la-Côte, Longvic, Talant, Quetigny, Fontaine-lès-Dijon et Hauteville-lès-Dijon. Les prélèvements sont effectués à la bêche ou à la tarière, outil de forage. Les trous seront ensuite rebouchés par la terre initialement prélevée ou bien du terreau adapté. La faune est quant à elle observée grâce à des pots de 9 cm de diamètre enterrés sur site pendant sept jours servant à dénombrer les insectes comme les araignées, les cloportes ou les collemboles. Des affichettes ont été apposées à proximité des sites pour informer les riverains. La biodiversité microbienne sera ensuite analysée en laboratoire. Rendez-vous en 2022 pour les premiers résultats.

Un enjeu de biodiversité

« Le sol est l'un des principaux réservoirs de biodiversité de la planète. Il peut contenir jusqu'à un million d'organismes dans un gramme de terre », explique Lionel Ranjard, directeur de recherche à l'Inrae de Dijon. « Aujourd'hui, certaines pratiques comme l'utilisation de produits phytosanitaires appauvrissent la biodiversité. Les conséquences sont identifiées : une diminution de 30 % de la biodiversité entraîne une baisse de 50 % de la productivité végétale. » Les sols métropolitains représentent une mosaïque où des parcelles préservées côtoient des zones urbanisées. « La qualité des sols se joue parfois en hors-sol. On joue aujourd'hui avec des toitures végétalisées, structures artificielles où la biodiversité se développe. »



Des espaces préservés

4 801 hectares
de forêts

1 396 hectares
de zones naturelles

10 500 hectares
de surface agricole
(Source Scot)



Les équipes scientifiques préparent les premiers échantillonnages de terre.



Les pelouses aux abords du tramway font partie des zones prélevées.



Un territoire innovant

Dijon métropole porte un programme labellisé par l'État au titre de l'appel à projets « Territoires d'innovation ». L'ambition de la collectivité est de valoriser la production agricole locale durable et de qualité au service des habitants d'ici dix ans.

Hauteville-lès-Dijon, un des exemples de forage réalisé en zone agricole.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'ESM donne le LA

L'École supérieure de musique (ESM) Bourgogne-Franche-Comté forme les futurs musiciens et enseignants. Elle s'est adaptée à la crise sanitaire : elle privilégie les cours théoriques à distance, un nombre réduit d'élèves en présentiel et organise des concerts sans public filmés.

La crise sanitaire et le confinement ont eu « de lourdes conséquences sur l'ensemble du secteur du spectacle vivant, qui n'ont pas ébranlé pour autant notre détermination », assure Viviana Amodeo, directrice de l'École supérieure de musique (ESM) Bourgogne-Franche-Comté. L'établissement situé à Dijon prépare les étudiants au Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM) et Diplôme d'État (DE) de professeur de musique. L'ESM est, en Bourgogne-Franche-Comté, le seul établissement d'enseignement supérieur artistique dans le domaine du spectacle vivant. De ce fait, elle participe à la création d'un réseau de formation et de diffusion pluridisciplinaire grâce aux rapprochements avec des structures dramatiques et chorégraphiques (comme le Théâtre Dijon Bourgogne, le Dancing CDCN...) mais également avec les écoles d'art et d'autres filières universitaires (psychologie, école de commerce). L'école dijonnaise a noué des partenariats avec l'université de Bourgogne (musicologie), les conservatoires de Chalon-sur-Saône (musiques actuelles, diffusion et création), de Dijon (classique à contemporain), de Besançon (musique ancienne) ainsi qu'avec celui de Chenôve (lire ci-contre). D'autres projets sont en cours, notamment avec l'antenne dijonnaise de SciencesPo Paris et l'École nationale supérieure d'art (Ensa) de Dijon.

Une saison en distanciel

L'école donne chaque année une cinquantaine de concerts, principalement en Bourgogne-Franche-Comté et ailleurs en France. Viviana Amodeo est consciente de « l'incertitude » qui pèse sur la seconde partie de la saison mais veut maintenir les représentations. « C'est primordial pour un musicien de se confronter au public et indispensable pour progresser », ajoute la directrice. « Depuis le début de l'année universitaire, les projets de l'école ont été annulés ou reportés », ajoute Jérémy Pagliarin, étudiant de l'ESM. Nous conservons cependant certaines représentations par le biais de captations vidéos diffusées sur le site de l'ESM, comme lors du festival du Cellier de Clairvaux ou encore le projet *Expérience Vertiges* en collaboration avec *Géraldine Keller* (le 12 février à la Maîtrise de Dijon, ndlr), ce qui nous aide à garder un lien avec la scène. » Les cours et examens ont lieu le plus souvent en distanciel. « Nous suivons nos 120 étudiants au plus près pour qu'ils se sentent accompagnés dans cette période complexe », conclut Guillaume Roy, enseignant et coordinateur des formations dispensées par l'école.



Toute la programmation des représentations est disponible sur esmbourgognefranchecomte.fr



Les étudiants de l'ESM se sont produits sur scène lors du festival Révisez vos Classiques. Cet événement a rassemblé les trois promotions des départements instrumentaux et vocaux au Cellier de Clairvaux du 25 au 28 février derniers.

En bref

Un partenariat avec le conservatoire de Chenôve

Le conservatoire de Chenôve et l'ESM ont signé début 2021 une convention réaffirmant les liens entre la ville de Chenôve et l'école.

Les étudiants en musiques actuelles peuvent désormais parfaire leur formation dans les locaux du Cèdre.



Découvrir le plaisir de lire en famille

Pour prévenir l'illettrisme des enfants, c'est aux parents que le projet « Des livres à soi » s'adresse. Lancé en 2020 dans la métropole, il est reconduit pour la deuxième année jusqu'en juin et concerne les habitants des quartiers dits « Politique de la ville » : Le Mail à Chenôve, les quartiers Grésilles et Fontaine d'Ouche à Dijon, Le Bief du Moulin et Guynemer à Longvic, le centre-ville de Quetigny et le quartier Belvédère à Talant.

Ce projet associe les bibliothèques métropolitaines à des structures sociales et de la petite enfance et s'adresse aux parents en grande difficulté de lecture. Soixante familles participent à ce programme. Elles ont reçu des « chèques-lire » d'un montant total de 80 € pour acheter des ouvrages. Le livre de jeunesse devient ainsi un vecteur de soutien à la parentalité.



L'école s'installe dans de nouveaux locaux

En janvier, l'École supérieure de musique a emménagé dans de nouveaux bureaux situés 15, place Grangier à Dijon. L'ESM occupait autrefois des locaux mis à disposition par l'université de Bourgogne rue Chabot-Charny, devenus trop exigus face au développement de l'établissement. Grâce au soutien de la métropole, de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de la Direction régionale des affaires culturelles. L'école travaille aussi sur un projet dans le but de réunir ses équipes et ses salles de classe, réparties aujourd'hui dans six sites : à l'université de Bourgogne, au conservatoire, à La Vapeur à Dijon, à Chenôve, à Besançon ainsi qu'à Chalon-sur-Saône.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

En mode **prépa Jeux**

Le Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (Creps) de Dijon est l'un des futurs centres de préparation aux Jeux olympiques de Paris 2024. L'établissement promeut l'excellence, encourageant les athlètes le fréquentant à se dépasser.

Vicky Graillot, 20 ans, cinq fois championne de France d'haltérophilie dans la catégorie des moins de 64 kg, fréquente très régulièrement le Creps. « *Je m'y rends depuis toute petite, c'est comme si j'étais née ici* », aime-t-elle raconter. Cette étudiante en troisième année de Sciences et techniques des activités physiques et sportives entretient une relation privilégiée avec le centre de formation. « *Très jeune, j'accompagnais mon père, préparateur physique, dans ses déplacements professionnels. Je participais aussi à des compétitions de judo avant de rejoindre le pôle handball puis me consacrer*

uniquement à l'haltérophilie à partir de 2015. » La jeune femme s'entraîne au moins cinq fois par semaine au Creps. « *Nous avons rendez-vous à 8h et à 16h30. La majorité des séances se déroule dans une seule salle mais nous alternons quelques fois avec d'autres exercices physiques à l'extérieur. Le reste de la journée, je suis des cours à la fac située à proximité. Un emploi du temps bien chargé !* »

Une valeur d'excellence

Élue représentante des sportifs de haut niveau, Vicky Graillot fait également partie du collectif « Avenir olympique 2024 », passerelle censée l'emmener jusqu'aux JO de Paris 2024 : « *Tokyo était trop proche et je viens seulement d'accéder à la catégorie senior. Concourir*



dans un peu plus de trois ans à Paris est un rêve pour beaucoup d'athlètes. Cette échéance est la plus haute sur l'échelle du sport. » Vicky Graillot compte sur le Creps pour continuer à progresser, elle qui s'est hissée à la septième place lors des derniers championnats du monde juniors (en juillet 2020, ndlr). « *Il y a tout ici : un accompagnement sportif, médical et psychologique. Nous pouvons mener aisément de front notre vie étudiante et sportive. Le potentiel du Creps est énorme et les travaux programmés dans les prochains mois le rendront encore plus performant.* »





Les installations du Creps à Dijon se situent dans un espace boisé de 26 hectares près de Quetigny.



PASCAL BONNETAIN

Directeur du Creps

« Le Creps et Dijon métropole partagent une même ambition pour devenir un superbe centre de préparation aux Jeux. Cette aventure profitera à toute la métropole. Nous valoriserons nos pratiques, notre savoir-faire. Il y a de nombreux enjeux institutionnels et associatifs derrière une telle participation. Les entreprises locales ont également une carte à jouer sur le plan économique et cela, Dijon métropole l'a parfaitement compris. Une belle manifestation devrait se tenir courant septembre pour fêter les 80 ans du Creps. Les Jeux de Tokyo se termineront. Nous profiterons de l'occasion pour nous projeter vers 2024. »

Des travaux pour passer à la vitesse supérieure

Un projet de modernisation de 15,7 millions d'euros se trouve dans les cartons du Creps. Grâce à ces travaux, les sportifs de haut niveau seront mieux accompagnés. « Chaque entraînement se déroulera dans les meilleures conditions possibles », assure Pascal Bonnetain, directeur de l'établissement. Le site se dotera d'un Centre de préparation et de performance athlétique (C2PA). Des espaces hypoxiques simuleront l'effet de l'altitude, une atmosphère pauvre en oxygène créera un stress qui améliorera les performances et le prolongement des efforts. L'hyperthermie sera également de la partie avec des conditions d'entraînement similaires à celles rencontrées en période

estivale. Le froid sera aussi au programme avec la cryothérapie, un traitement très intéressant pour la récupération musculaire. La vie des athlètes et l'accueil des équipes nationales étrangères seront également améliorés. « L'hébergement et la restauration sont concernés », ajoute Pascal Bonnetain. « Ces installations seront dédiées aux athlètes qui prépareront les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 mais elles se destineront aussi et surtout à l'ensemble de nos sportifs régionaux. Nous serons prêts en juin 2023, trois mois avant le coup d'envoi de la Coupe du monde de rugby, car le Creps sera également un centre de préparation à cette compétition ».

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La métropole aide ses étudiants

40 000 jeunes ont choisi la métropole pour effectuer leurs études supérieures. La situation sanitaire affecte fortement leur vie quotidienne. La collectivité se mobilise pour leur venir en aide.



Il y a la vingtaine, sont inscrits en histoire, en droit et en communication à l'université de Bourgogne et vivent dans des studios ou des résidences universitaires. Depuis le premier confinement, les règles sanitaires imposées par l'épidémie de Covid-19 affectent durement leur quotidien, comme celui des 40 000 étudiants de la métropole. La plupart d'entre eux est privée de cours en présentiel et de vie sociale. À cela peuvent s'ajouter des difficultés financières liées à la perte d'un job étudiant et l'isolement. Le sentiment de solitude est encore plus fort chez les étudiants originaires d'autres régions, contraints de passer la plupart de leur temps enfermés dans leur logement étudiant, souvent exigu.

Aides financières et soutien psychologique

Consciente de cette situation, lors du conseil métropolitain du 4 février, la métropole a voté un plan de soutien aux étudiants en deux volets s'élevant à 200 000 €. Le premier porte sur la lutte contre la précarité et comprend des aides de subsistance (40 000 €) et des aides au logement (100 000 €). Le second volet est dédié au développement des structures d'accès aux consultations psychologiques. Une subvention exceptionnelle de 60 000 € a ainsi été attribuée aux associations locales apportant une aide psychologique aux jeunes qui en ressentiraient le besoin.



metropole-dijon.fr - apsytude.com

La salle de travail de la Nef ouvre 7j/7 aux étudiants

La bibliothèque centre-ville la Nef à Dijon dispose d'un espace de travail dans l'ancienne salle d'exposition dédié aux étudiants. Les bibliothèques participent à la socialisation de ces jeunes et constituent, pour certains, une alternative à leur logement, qui est aussi devenu leur lieu de cours. Par conséquent, la ville de Dijon a décidé d'ouvrir cette salle du lundi au dimanche (contre du mardi au samedi habituellement), de 10h30 à 17h30. Les 19 places sont équipées de prises électriques et de lampes et la salle dispose du wifi.

Bibliothèque centre-ville la Nef, 1, place du Théâtre à Dijon

Expression politique

Si son utilité n'est plus à prouver, la Liaison Nord (LiNo) ne favorise toujours pas une fluidité et une sécurité optimale pour les usagers. Des embouteillages récurrents se forment au niveau des ronds-points aux heures de pointe, générant perte de temps, pollution atmosphérique et report du trafic dans Dijon intra-muros. Notre groupe a proposé lors des élections municipales, puis à nouveau en décembre 2020, qu'un projet global soit mis en oeuvre pour réduire les embouteillages sur la Rcade et la LINO, avec un réaménagement complet des ronds-points d'Ahuy et de Valmy ainsi que de l'actuel échangeur avec l'Arc, et la mise à deux fois deux voies de la LINO à commencer par les tronçons les plus chargés. Malheureusement, rien n'est prévu à ce sujet dans le plan local d'urbanisme intercommunal 2020-2030, ni aucun crédit inscrit au budget 2021 de la métropole, alors qu'un plan de relance serait bienvenu. Continuons à défendre tous ensemble ce projet, dans l'intérêt des habitants et de l'environnement.

Groupe « Agir ensemble pour Dijon métropole – Droite, Centre et Indépendants »
contact@agiresemblepourdijon.fr
Téléphone : 03 80 46 55 86

Emmanuel BICHOT, président
Laurent BOURGUIGNAT
Stéphane CHEVALIER
Bruno DAVID
Laurence GERBET
Caroline JACQUEMARD
Céline RENAUD
Claire VUILLEMIN

Numéros utiles

Siège de Dijon métropole

40, avenue du Drapeau
03 80 50 35 35
metropole-dijon.fr

Rénovéco Dijon métropole Rénovation • Guichet unique

03 80 48 89 89
renoveco@metropole-dijon.fr

Droit des sols et urbain

serviceDroitsDesSols@metropole-dijon.fr

Divia Mobilités

Bus et Tram, vélos, stationnement
03 80 11 29 29
divia.fr

Collecte des déchets

Numéro vert
(appel et service gratuits)
0 800 12 12 11
trionsnosdechets-dijon.fr

Déchetteries :

- Chenôve : 03 80 58 87 32
- Dijon : 03 80 23 94 94
- Longvic : 03 80 68 03 91
- Marsannay-la-Côte : 06 77 12 63 12
- Quetigny : 03 80 71 03 13

Crématorium

03 80 63 85 67



259 087 HABITANTS AU 1^{ER} JANVIER 2021

239,95 KM² DE SUPERFICIE

338,9 M€ DE BUDGET EN 2021

metropole-dijon.fr

Les 23 communes de la métropole

AHUY

Dominique GRIMPRET
1 234 habitants
03 80 23 80 99

BRESSEY-SUR-TILLE

Lionel SANCHEZ
1 121 habitants
03 80 37 05 80

BRETENIÈRE

Nicolas SCHOUTITH
926 habitants
03 80 79 10 60

CHENÔVE

Thierry FALCONNET
14 106 habitants
03 80 51 55 00

CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

Guillaume RUET
11 536 habitants
03 80 48 15 15

CORCELLES-LES-MONTS

Gérard HERRMANN
650 habitants
03 80 42 93 40

DAIX

Dominique BEGIN-CLAUDET
1 505 habitants
03 80 56 54 12

DIJON

François REBSAMEN
160 204 habitants
03 80 74 51 51

FÉNAY

Laurent GOBET
1 659 habitants
03 80 36 62 05

FLAVIGNEROT

Jean DUBUET
190 habitants
03 80 42 92 50

FONTAINE-LÈS-DIJON

Patrick CHAPUIS
9 072 habitants
03 80 58 40 80

HAUTEVILLE-LÈS-DIJON

Jacques CARRELET DE LOISY
1 235 habitants
03 80 58 07 08

LONGVIC

José ALMEIDA
8 739 habitants
03 80 68 44 00

MAGNY-SUR-TILLE

Nicolas BOURNY
885 habitants
03 80 47 97 07

MARSANNAY-LA-CÔTE

Jean-Michel VERPILLOT
5 425 habitants
03 80 54 09 00

NEUILLY-CRIMOLOIS

Didier RELOT
2 692 habitants
03 80 47 02 88

OGUES

Jean-Claude GIRARD
1 533 habitants
03 80 79 29 79

PERRIGNY-LÈS-DIJON

Patrick BAUDEMONT
1 945 habitants
03 80 52 15 12

PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON

Monique BAYARD
2 719 habitants
03 80 43 52 36

QUETIGNY

Rémi DETANG
9 935 habitants
03 80 48 28 30

SAINTE-APOLLINAIRE

Jean-François DODET
7 567 habitants
03 80 72 99 99

SENNECEY-LÈS-DIJON

Philippe BELLEVILLE
2 094 habitants
03 80 47 00 12

TALANT

Fabian RUINET
11 924 habitants
03 80 44 60 00

Chiffres de la population
commune par commune
au 1^{er} janvier 2020

REVUE DE PRESSE

Dijon métropole à la une



SEMAINE DU 11 AU 17 DÉCEMBRE 2020

La smart city aux petits soins pour ses habitants

Distribution de masques, réalisation de tests, gestion du confinement : la crise sanitaire a mis les collectivités locales à rude épreuve. Mais celles dotées d'un programme smart city s'en sont plutôt bien sorties. À l'image de Dijon (Côte-d'Or). Lancé il y a quatre ans, le projet OnDijon a permis à la Ville de s'équiper d'un poste de pilotage qui s'est révélé très utile dans la gestion de l'épidémie. « Cet endroit est devenu une vraie salle de crise : nous avons ouvert une ligne téléphonique de soutien à la population, géré l'ouverture du cimetière, de la déchetterie et la saturation du CHU », témoigne Denis Hameau, conseiller municipal délégué à la qualité du service public et à la relation aux usagers. Le tout en recueillant des données sur les déplacements et les consommations d'énergie du territoire. « Nous avons gagné en coordination et en rapidité grâce à ce centre. Sans lui, nous aurions été moins performants », ajoute-t-il.



25 JANVIER 2021

« Les salles sont fermées, alors sortons des murs » : l'appel du nouveau directeur de l'Opéra de Dijon

« Il ne faut pas fermer mais réadapter » les lieux culturels : face au Covid-19, le nouveau directeur de l'Opéra de Dijon Dominique Pitoiset appelle à « sortir des murs » pour garder « le lien » avec un public en souffrance (...). « Un lieu d'art a pour mission première d'être inscrit dans une géographie », croit-il. Or cette mission n'a jamais été aussi pertinente qu'en ces temps de « pleine absurdité » : « nous sommes des animaux sociaux et fermer les espaces culturels c'est accepter des formes de régression ». « Nous pourrions être utiles dans la proximité : après le streaming gratuit, qui a préservé l'activité artistique, l'art et la culture ont leur rôle à jouer : un rôle de lien ». Ainsi, le nouveau directeur « ne se résout pas à tout annuler ». « Il ne faut pas fermer les lieux culturels mais les réadapter. Les salles sont fermées, alors sortons des murs. Allons ailleurs, réinvestissons l'espace urbain », lance-t-il, n'attendant que « les beaux jours pour tout programmer dehors ».



DÉCEMBRE 2020

Pass de bronze Dijon métropole Une stratégie multimodale validée par les usagers

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2019, le taux de satisfaction des usagers des bus et tram est de 98,6 % sur le territoire de Dijon Métropole, soit une progression de 1,6 % en un an. Chaque jour, Keolis Dijon Mobilités enregistre 183 000 voyageurs, dont 91 000 sur les seules lignes T1 et T2. « Nous avons un niveau de fréquentation et d'usage des transports en commun similaire à celui de métropoles plus denses, où il y a un métro, analyse Thomas Fontaine, directeur général de Keolis Dijon Mobilités. D'ailleurs 80 % des habitants de la métropole utilisent les transports en commun au moins une fois par an. Et la mobilité globale a encore renforcé cette tendance. »



23 FÉVRIER 2021

Giphar va construire une quatrième plateforme logistique à Dijon

Giphar a choisi Dijon (Côte-d'Or) pour implanter son quatrième entrepôt logistique dans l'Hexagone. Un investissement de 12 millions d'euros pour une mise en service début 2023. Cette coopérative née en 1968 et regroupant 1.350 officines (2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires) s'était lancée dans le métier de répartiteur dans les années 1990 avec son propre modèle « optimisé », assure Philippe Becht, président du directoire. « Quand nos confrères ont besoin de 30 à 40 plateformes, nous n'en aurons besoin, nous, que de 5 ». (...) Car comme les trois premières plateformes, celle de Dijon sera à la fois grossiste répartiteur et centrale d'achats de médicaments. Giphar avait ciblé plusieurs sites sur une zone allant de Lyon à Nancy, et avait finalement choisi la zone d'activité de Beauregard, à Longvic, dans la métropole dijonnaise. Elle aura une superficie de 10.000 mètres carrés dans un premier temps « avec la possibilité de doubler la surface », indique Laurent Cuiry, directeur général des opérations. Bouclé en quatre mois, le projet bénéficiera d'une aide de 800 000 euros de la région Bourgogne-Franche-Comté.

FONDS DE RELANCE — ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAIN

AIDE DIRECTE

AVANCE
REMBOURSABLE

C'EST QUOI ?

C'est une aide financière
exceptionnelle destinée à soutenir
votre entreprise, votre société
ou votre commerce.



Renseignez-vous !



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



metropole-dijon.fr





monsERVICE
déchets

mon appli

du quotidien pour bien
gérer mes déchets

> **Je scanne** les codes-barres
de mes emballages et j'ai la
bonne consigne de tri

> **J'envoie une demande**
pour collecter
mes encombrants
ou remplacer mon bac

À télécharger gratuitement
sur les stores ou en flashant
ce QR code



dieze
DIJON SUEZ ENVIRONNEMENT



trionsnosdechets-dijon.fr || metropole-dijon.fr

